Département de l'Yonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE
LA VANNE ET DU PAYS D'OTHE

DOCUMENT APPROUVE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de BOEURS EN OTHE

4.2.3.2 Document graphique

Sud de la commune au 1/5 000ème

Plan n°4.2.3.2	REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR
Arrêté par délibération du Conseil Communautaire : le 20/06/2019 Approuvé par délibération du Conseil Communautaire : le 29/05/2021	
INITIATIVE Aménagement et Développement Adresse : 4, Passage Jules DOSER- 70000 VESOUL Tel : 03 84 76 46 47 / Fax : 03 84 75 31 69 initiative@orange.fr Agence de Besançon Tel : 03 81 53 73 73 / 03 81 83 75 00@orange.fr	0 50 100 150 200 250 m *Origine cadastre (C) - DGFIP - Droits de tirage réservés - 2017 Plan cadastral actualisé du 25/06/2019

Légende de la commune concernée :

- Limite de la commune concernée
- Limite de zones et de secteur
- Zone urbaine ou à urbaniser, voir plans au 2000

ZONES AGRICOLES

- **A** Zone équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de leur caractère d'espaces naturels
- **Acor** Secteur de la zone A en lien avec des enjeux environnementaux (continuités écologiques)

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

- **N** Zone équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de leur caractère d'espaces naturels

- Emplacements réservés et numéro d'opération
- Liaisons douces à conserver ou à valoriser
- Bâtiment agricole existant
- Bâtiment pouvant changer de destination
- Espaces boisés classés

Captages et périmètres (ARS) :

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché

Eléments paysagers et écologiques repérés au titre des articles L.151-19 et L.151-23 :

- Eléments ponctuels ou linéaires du bâti ou du paysage (données commune et IAD) : Arbres remarquables / Alignements d'arbres / Promenades arborées
- Puits / Lavoir / Fontaine
- Eglise / Croix/ Monument/ Habitats troglodytiques / sculpture
- Cours d'eau, fossé, mare, étang
- Vergers de production (V1)
- Vergers au sein du village (V2)
- Bois, haies, bosquets
- Milieux humides (données DREAL)

Risques et nuisances repérés au titre des articles R.151-31 ou R.151-34 :

- Axe de ruissellement

Zone inondable (Etude IPSEAU)

- Aléa faible
- Aléa moyen
- Aléa fort
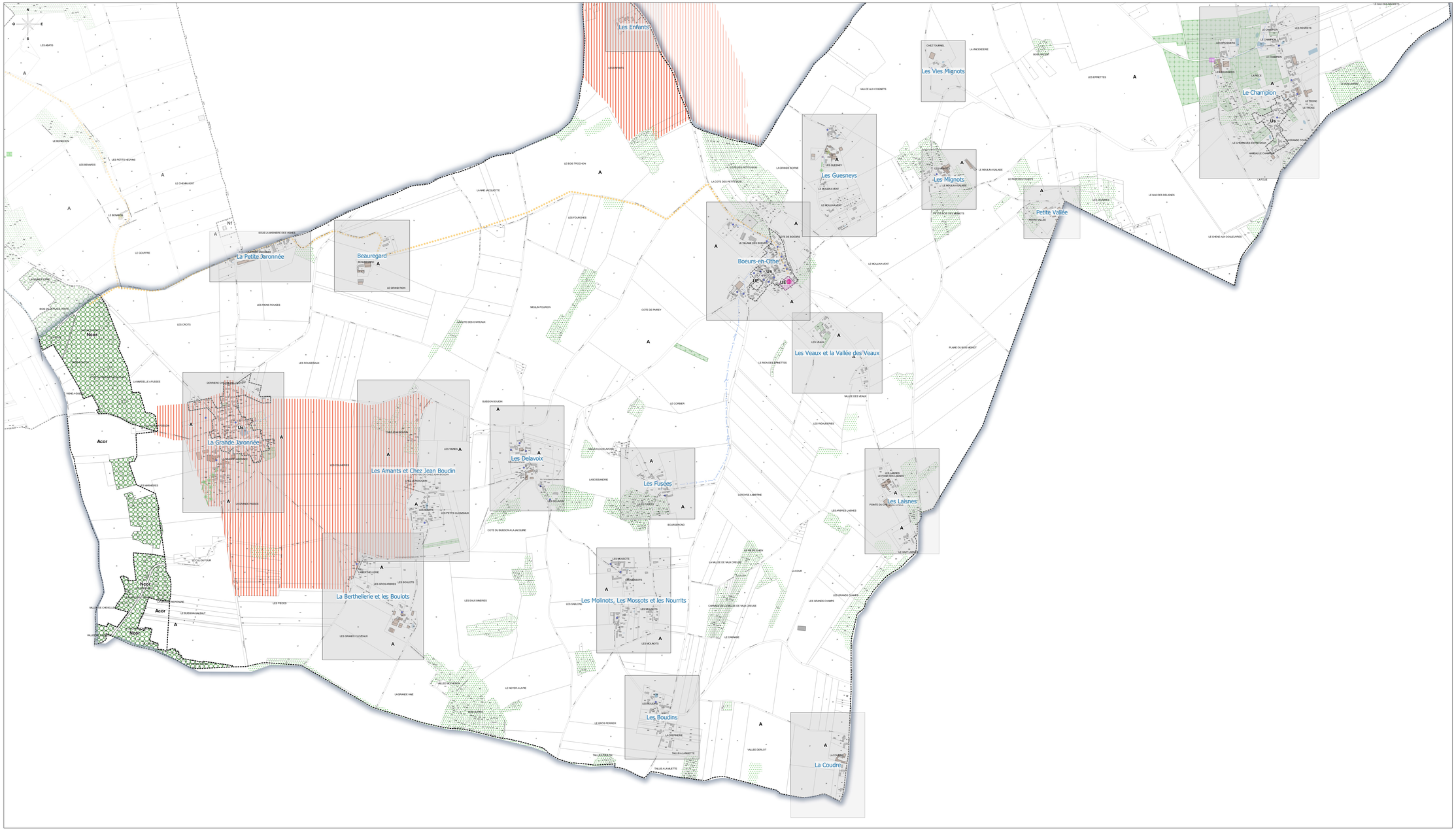
Commune	Identifiant	Nature de l'opération	Bénéficiaire	Superficie (en m²)
Boeurs-en-Othe	3-1	Extension cimetière	Commune de Boeurs-en-Othe	3291